

LA MISSION D'EVALUATION
DU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
(SERVICES DE LA COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT)

Claude FREUD

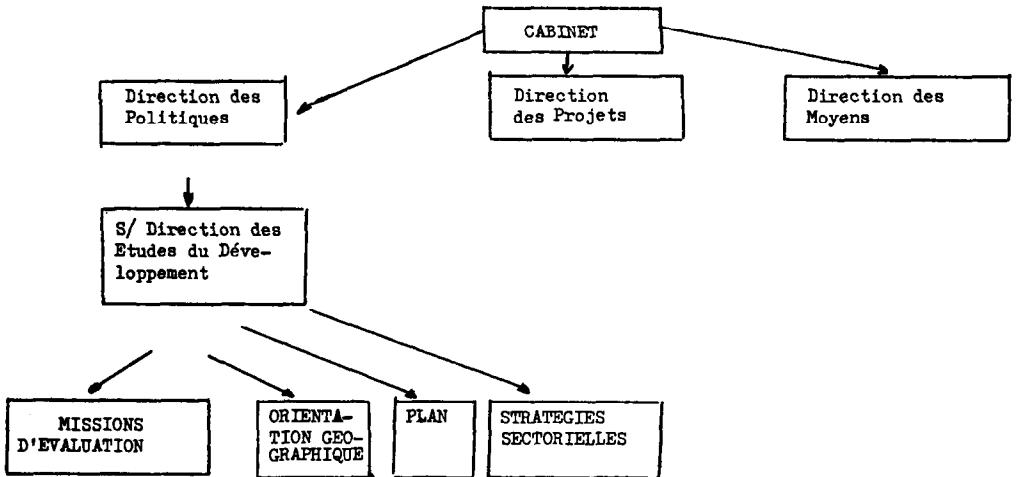
UN BUREAU DES EVALUATIONS : UNE CREATION

Le Bureau des Evaluations a été créé en novembre 1981 au Ministère des Relations Extérieures (Coopération et Développement). Son but principal est de fournir aux Etats et aux responsables de la Coopération les éléments d'information nécessaires pour juger des effets économiques des projets sur les populations concernées et sur les budgets des Etats. L'organigramme ci-joint montre la place de la mission au sein du Ministère des Relations Extérieures.

MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES
SERVICES COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

ORGANIGRAMME

MINISTRE



La mission dispose d'un budget annuel d'environ quatre millions de francs pour lui permettre de financer le programme d'évaluation. Pour ce faire, elle fait appel à des bureaux d'études, des experts indépendants ou à des fonctionnaires détachés d'autres ministères ou d'instituts de recherche.

Le programme annuel d'évaluation comprend une vingtaine d'évaluations dans tous les domaines couverts par la Coopération, le développement rural étant privilégié.

Les équipes constituées sont pluridisciplinaires et en général composées de trois membres. Elles oeuvrent pour une durée totale correspondant à six mois d'experts, dont la moitié est consacrée à des enquêtes sur le terrain et l'autre moitié à la rédaction d'un rapport d'évaluation.

En sus de l'évaluation, chaque année, d'un certain nombre de projets ou programmes, la mission d'évaluation poursuit des réflexions de nature plus générale. Le programme de travail triannuel établi au moment de la création de la mission retient ainsi trois thèmes principaux :

- préciser et approfondir les éléments de méthodologie, afin d'affiner et publier, par secteur et grand type de projets, des méthodes d'évaluation mieux adaptées.
- établir un bilan par thème des grandes actions de coopération depuis les indépendances, en comparant les actions similaires qui ont été conduites dans plusieurs pays, afin de déterminer les facteurs qui conditionneront la réussite ou l'échec d'un projet.
- dresser pour les principaux pays bénéficiaires de l'aide française, un constat qui confronte la politique de développement décrite par le Plan national avec la réalité que constitue les résultats des projets mis en oeuvre.

Ces deux derniers thèmes de travail déboucheront sur la publication d'un document synthétique effectuant, pour les pays et secteurs prioritaires, le bilan de la coopération française et mettant en évidence certaines constantes des problèmes du développement.

Pour les projets productifs, l'originalité de la méthode poursuivie en matière d'évaluation est de combiner l'analyse fonctionnelle, l'analyse socio-économique et l'analyse macro-économique. Ainsi pour les projets agricoles, l'accent est mis sur une analyse socio-économique des activités

du système de production rural et met en évidence les contraintes qu'ils rencontrent ; en outre on s'efforce de mesurer l'impact du projet sur la

balance des paiements, les revenus des paysans et les finances publiques. En ce qui concerne les projets de développement social, la méthodologie poursuivie privilégie une approche psycho-sociologique, analysant les motivations des acteurs du développement.

Le processus d'évaluation choisi dépasse les catégories d'évaluation ex-ante, de suivi ou d'évaluation *ex post*, les projets évalués correspondant à des "types" répétés au cours du temps ou reproduits dans d'autres pays. La méthodologie retenue permet par ailleurs d'analyser les mécanismes et l'impact d'un projet en décrivant l'insertion dans le milieu environnant.

L'utilisation des résultats des évaluations doit ainsi permettre à la fois de redéfinir les modalités des interventions de l'aide française dans les projets, d'aider à la définition de politiques sectorielles ou géographiques de développement et de choisir les types de projets qui contribuent le plus à ce processus de développement.

LA DEMARCHE FRANCAISE D'EVALUATION A POSTERIORI DES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT RURAL

La problématique

Evaluer quoi ?

Pour qui ?

Pour quoi ?

Si la nécessité de l'évaluation s'impose, il n'existe pas de modèle d'évaluation en soi. L'évaluation ne peut se concevoir qu'à partir d'une problématique qu'il importe de préciser au préalable.

Une opération de développement rural (1) qui est un ensemble de moyens et de fonctions finalisés c'est-à-dire correspondant à des objectifs précisés par ailleurs, est destinée en dernière analyse à amener les paysans à modifier leur système de production en intervenant sur leur modèle cultural ou zootechnique, pour une ou plusieurs spéculations.

On a donc au moins deux partenaires en présence, le monde rural et l'opération. L'expérience montre que les objectifs de l'un et de l'autre sont rarement convergents. Puisque l'opération agit sur le milieu rural, une

(1) Nous limiterons cette analyse aux opérations de développement rural, mais la problématique est valable pour l'ensemble des opérations de développement.

réponse de celui-ci se produit nécessairement, que l'on peut appréhender d'abord à travers les résultats agronomiques. En eux-mêmes, ceux-ci sont peu significatifs ; beaucoup plus intéressante est l'analyse de la mise en oeuvre par les paysans, des techniques vulgarisées : quelles fractions de paysans appliquent quels thèmes techniques ?

Ceci conduit au premier grand résultat de l'opération : quel est le taux et le type d'adhésion de la paysannerie concernée par l'opération au modèle technique proposé, et lorsqu'il y a adhésion, quelle est son intensité.

Le travail suivant consiste à interpréter ce résultat : qui a adhéré et pourquoi ? L'explication des résultats physiques de l'opération passe alors par l'analyse des stratégies paysannes par rapport au modèle technique productiviste qui leur est proposé, analyse qui devient le point fort de l'évaluation.

L'évaluation est donc d'abord une identification puis une recherche d'explication des résultats de l'opération qui passe par l'interprétation de la confrontation opération paysans.

Comprendre la réponse des paysans, quelle qu'elle soit, devrait être la préoccupation du chef d'opération ou du concepteur.

Mais l'opération est initialement le résultat d'une décision des pouvoirs publics, correspondant à un objectif de desserrement de contraintes économiques nationales. Elle résulte d'un choix politico-économique car un objectif de ce type peut toujours être atteint par d'autres moyens (augmentation de production traditionnelle, import-substitution ...). C'est donc un acte économique qui doit être évalué comme tel, ce qui constitue la deuxième partie de l'évaluation.

Ainsi, le planificateur cherchera à savoir en quoi l'opération a contribué à satisfaire la demande finale identifiée par le Plan. De plus l'opération constituant une perturbation économique il se doit de s'assurer qu'elle n'a pas d'effets pervers sur les grands équilibres, ce qui le conduit à chiffrer différents éléments, tels que :

- . contribution de l'activité dont fait parti l'opération à la richesse nationale ;
- . revenus distribués par l'activité (montant et destination : à qui va la richesse créée) ;
- . balance des coûts et recettes pour le Budget National (subventions ...) ;
- . conséquences sur l'endettement à long terme.

Le banquier co-financier de l'opération posera des questions en termes de bilan financier, en situation de fonctionnement, pour savoir si l'opération

sera à terme en mesure de rembourser les emprunts, ou si la dette nette de l'Etat s'en trouvera aggravée.

Ainsi, chacun des intervenants dans une opération est intéressé par une évaluation, mais avec sa perspective et ses interrogations propres ; suivant la finalité du travail demandé, l'évaluation pourra donc consister à se situer du point de vue de l'un d'entre eux. Mais il est possible également de s'orienter vers un diagnostic regroupant ces principales problématiques, et recherchant conjointement les effets de l'opération sur le monde rural et sur l'économie nationale ; ceci se fait aisément si la méthodologie mise en oeuvre cherche à exploiter la complémentarité qui existe entre l'évaluation de la réponse du milieu et l'évaluation économique ; il est très utile, lorsque c'est possible de traiter simultanément ces deux aspects. C'est le cas en particulier du Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement qui a opté pour cette méthodologie d'ensemble en jugeant de l'efficacité de son aide à travers celles des opérations auxquelles il contribue.

La méthode

Réponse paysanne,
Résultats économiques,
Analyse fonctionnelle,

L'analyse de la réponse paysanne à l'opération.

Le monde paysan qui se trouve un jour confronté au modèle technique diffusé, parfois avec des moyens lourds - hiérarchie d'encadrement dense - a une réponse différenciée suivant les différents types d'unités de production. Et partant, la différenciation sociale se trouve accrue, la distance se creusant entre les unités de production qui peuvent tirer profit de l'opération et celles qui ne le peuvent pas.

- Le modèle proposé au monde rural

Le premier temps de ce travail consiste en une analyse détaillée du modèle technique proposé au paysan, à travers des questions :

- La genèse de ce modèle (ce qui peut conduire à évaluer la méthodologie de la recherche agronomique préalable).
 - Sa mise au point (en station ? in situ ?),
 - Les caractéristiques générales : est-il monolithique, différencié, existe-t-il des alternatives ? S'agit-il d'un modèle défini en fonction d'une perspective productiviste : recherche d'une maximisation de la production.

- . L'interprétation agronomique des thèmes techniques.

- . Les réponses des paysans et leur interprétation.

Elles s'analysent de deux façons complémentaires :

- A partir des résultats physiques : chroniques de production, rendements, superficies cultivées, mais aussi taux d'application des techniques et intrants diffusés par l'encadrement du projet ; l'ensemble donne un premier aperçu brut de la réponse paysanne, qui permet d'organiser la suite de l'étude ;

- A partir d'une typologie des unités de production faite en fonction de leur réponse au modèle vulgarisé.

Cette analyse suppose une investigation préalable, souvent sous forme d'enquête qui permet de répartir les paysans entre :

- ceux qui ont adhéré au modèle,
- ceux qui n'ont pas adhéré,
- ceux qui adhèrent partiellement ou occasionnellement.

Cette typologie est le point de départ d'une typologie des stratégies paysannes par rapport à l'opération, qui sont le résultat d'une combinaison entre objectifs, structures de production, revenus et contraintes diverses (accès à la terre et au travail, risque économique, etc...). Le travail des évaluateurs consistera à expliciter et justifier ces stratégies contrastées. Pour ceci, les investigations devront porter sur les points suivants des systèmes de production :

- . Les structures foncières et les statuts fonciers,
- . La mise en oeuvre du travail (force de travail familial et possibilité de mobiliser du travail non familial, par métayage ou salariat),
- . Les systèmes techniques paysans,
- . Les tailles des exploitations,
- . La vocation des productions agricoles dans l'économie familiale, et les stratégies paysannes par rapport à l'autoconsommation et à la satisfaction des besoins monétaires. Ceci suppose des investigations sur les activités et revenus non agricoles sans qu'il puisse être envisagé de les chiffrer avec précision dans ce type d'étude à durée très limitée. En revanche, une étude plus fine des comptes d'exploitation paysans relatifs aux produits faisant l'objet de l'opération (encadrés, commercialisés ...) sera effectuée.
- . Comptes d'exploitation paysans :

L'élaboration des comptes d'exploitation paysans est un élément important du travail d'évaluation. Ces comptes sont utilisés simultanément pour l'analyse microéconomique nécessaire à l'interprétation des comportements

paysans et des différenciations sociales et pour l'établissement du compte économique de la filière dont "l'agent paysan" est l'agent qui crée la richesse de départ. L'interprétation microéconomique exige l'établissement d'autant de comptes qu'il y a de types contrastés d'unités de production ; le compte destiné à la filière est établi par consolidation de ces divers comptes.

L'établissement de ces comptes passe par l'identification des charges réelles de culture, et surtout des coûts payés pour le travail. La rémunération du travail familial exprimé par le RBE (Résultat Brut d'Exploitation : ce qui reste en valeur à l'exploitation lorsqu'elle a tout payé) et qu'on peut affiner en le rapportant au nombre de jours de travail familial, justifie souvent le choix des paysans par rapport à l'intensification ou l'extensification. Le compte doit identifier simultanément les flux en nature et en monnaie. Il apparaît souvent, en effet, que l'objet de l'activité, pour le paysan, n'est pas toujours de créer de la monnaie (cas des opérations portant sur des cultures vivrières - riz par exemple - lorsque l'objectif autoconsommation domine), le RBE monétaire pouvant même alors être déficitaire. Les flux en nature sont souvent supérieurs aux flux en monnaie. Ce point est un élément explicatif important des comportements et résultats paysans.

Les résultats économiques de l'activité

Le planificateur (ou le Ministère des Relations Extérieures) se pose deux types de questions complémentaires :

- . L'opération "étant en production", quels sont pour la collectivité (perçue à travers les indicateurs énoncés précédemment) les résultats bruts de la décision qui a été prise de réaliser cette opération ?

- . Par rapport à la décision qui aurait pu consister à satisfaire une demande identique du même produit final sans réaliser cette opération (cas des opérations d'import-substitution), quels sont les résultats obtenus (résultats nets) ?

L'évaluation doit donc se faire en recherchant les effets économiques de la satisfaction de la demande finale d'un produit rendu apte à la consommation (ou l'exportation). Or le paysan met sur le marché un produit intermédiaire, qui doit être transformé avant sa mise sur le marché final (on consomme du riz et non du paddy, de l'huile et non des arachides coques... et c'est bien par rapport à ces produits finaux que sont faits les travaux de planification et déterminés les grands équilibres ;

Il faudra donc nécessairement intégrer dans l'analyse les différentes opérations de commercialisation, transformation et stockage, car chacune

d'elles intervient dans l'économie à travers les biens et services qu'elles consomment et les revenus distribués. Ce processus se réalise nécessairement à travers des filières de produits qui peuvent être étatiques et/ou traditionnelles.

L'analyse économique conduit donc à la nécessité méthodologique de dépasser le cadre opération/agent/paysan pour raisonner sur l'économie du fonctionnement de l'ensemble des agents qui contribuent à mettre sur le marché un produit apte à la consommation finale.

Les paysans constituent l'agent essentiel de l'activité puisqu'ils créent la principale richesse. L'opération (le "projet" comme ensemble fonctionnel) apparaît comme un prestataire de services aux paysans (le service pouvant être gratuit ou payant - redevances -) et est prise en compte dans la filière comme un agent parmi d'autres, tel que les agents assurant la commercialisation, la transformation, l'Etat.

Ce point a une conséquence méthodologique importante. En effet, la pratique courante de l'évaluation dite économique d'un "projet" consiste à limiter l'exercice au conglomérat projet paysan ou au titre des charges on trouve celles du projet au sens strict, et à celui des recettes, le produit des paysans (valeur de la recette).

Du point de vue de l'analyse économique, ce type de calcul n'a aucun sens, le projet au sens strict ne se rémunérant que sur les subventions ad hoc et éventuellement les prestations facturées aux paysans. En revanche la subvention qu'il perçoit provient soit des taxes dégagées par ailleurs dans la filière, soit du reste de l'économie, soit des ressources d'origine étrangère.

En conséquence, limiter l'analyse économique au "projet" n'a aucun sens ; au minimum, elle doit porter sur l'ensemble de l'activité que certes le "projet" a pu créer, mais dont il n'est jamais qu'une structure pourvoyeuse de services.

L'évaluation économique va donc consister à mesurer les "effets" engendrés par le fonctionnement de l'activité sur les différents agents économiques : salaires, Etat, établissements financiers, entrepreneurs. Elle déterminera le contenu économique du chiffre d'affaires consolidé de l'ensemble de l'activité et de celui de ses agents. La démarche va être de ventiler ce chiffre d'affaires entre :

- . importations,
- . valeur ajoutée, qui comprend :
 - les salariés,
 - les taxes nettes de subventions,

les frais financiers,
le Revenu Brut d'Exploitation des entreprises.

On aboutit ainsi aux différents éléments énumérés dans le paragraphe "LA PROBLEMATIQUE" qui permettent de juger de la participation de la filière à la création de richesse nationale, notamment au niveau de la balance des biens et services du pays, et de voir pour l'ensemble et chacun de ses agents le rôle économique et le degré de contribution à cette création de richesse nationale.

Arrivé à ce stade de l'étude, on se trouve rendu à un point de vue "Comptabilité Nationale". Les effets bruts que l'on vient de calculer, sont, si l'on veut, les effets de l'activité sur les comptes nationaux. Il s'agit d'une première série de résultats très importante en particulier pour le compte de l'Etat, qui donne une photographie complète de l'activité en cours.

Mais ces effets bruts ne permettent pas de juger de l'effet "projet" proprement dit, c'est-à-dire de ce que l'activité a réellement apporté en plus ; en effet, on peut imaginer une situation extrême où les effets bruts de l'activité ne seraient pas supérieurs à ceux qu'il y aurait eu sans le projet (par exemple imaginons des paysans qui auraient abandonné une spéculation pour adopter celle qui est vulgarisée). Donc, pour que l'évaluation soit complète, on doit déterminer les effets nets qui, pour un produit final consommé identique en volume et valeur, représentent le différentiel par rapport aux résultats économiques de la solution qui aurait consisté à ne pas réaliser le projet.

C'est sur la base de ces effets nets - traduits en général en terme de gain de devises, de revenus supplémentaires pour le budget de l'Etat et de charge ou d'allègement supplémentaire du service de la dette - que l'on peut conclure réellement de l'intérêt qu'il y aurait à faire ou ne pas faire le projet, et qu'il y a ou qu'il n'y a pas à le poursuivre.

Cette démarche débouche alors sur un problème de politique de pilotage économique, qui ne relève plus intrinséquement de l'évaluation ex-post: si l'on ne faisait pas le projet quelle serait la meilleure affectation, pour d'autres activités économiques, des ressources dont on dispose ?

L'analyse fonctionnelle.

L'opération au sens classique du terme (le "projet") est représentée par l'appareil spécifique mis en place pour assurer les prestations de service au monde rural, estimées par ailleurs nécessaires pour que celui-ci puisse atteindre les objectifs qui lui sont assignés. On ne dira jamais assez qu'une

opération est une structure prestataire de services au monde rural, et non une unité de production.

Il est fréquent que ces organismes soient "lourds" et coûteux : lorsque les résultats économiques se révèlent être mauvais, c'est-à-dire le plus souvent lorsqu'il apparaît que l'activité consomme plus de richesse nationale qu'elle n'en crée en net, c'est en général, en dehors des problèmes conjoncturels, la conséquence d'une disproportion entre les coûts engendrés par cet appareil et la richesse supplémentaire créée par l'activité.

Ceci conduit donc à s'interroger sur la structure de cet appareil, ce qui demande, sans aller jusqu'à l'audit qui relève d'investigations spécifiques, d'identifier ses principales fonctions, et de voir comment elles se justifient, et quelles sont les conditions de leur mise en oeuvre.

Cette analyse consiste à décortiquer la démarche objectifs-moyens-fonctions, les dernières étant les modes de mise en oeuvre des moyens.

Un appareil "opération" tourne autour de deux fonctions centrales, la vulgarisation et l'approvisionnement, auxquelles il faut adjoindre, lorsqu'il existe des équipements ou aménagements importants, les fonctions entretien, et le cas échéant travaux neufs.

Ensuite viennent les fonctions de gestion, de pilotage, cette dernière étant nourrie par la gestion et un système d'information passant ou non par un suivi-évaluation institué.

Dans le cas où ce dernier n'existe pas, c'est généralement la vulgarisation qui prend en charge l'information en organisant la remontée des informations relevées systématiquement par l'encadrement de base.

Cette analyse s'impose quand apparaît clairement une inadéquation dans la façon qu'a l'opération d'aborder le monde paysan. Ce sont alors la vulgarisation et l'approvisionnement qui seront à analyser de façon détaillée. Les conclusions pourront être des éléments explicatifs des comportements paysans.

Elle s'impose aussi, nous l'avons vu, lorsque les coûts de l'opération sont disproportionnés par rapport à ses résultats. Les mauvais résultats économiques trouvent leur origine d'une part dans l'hypertrophie des services amont d'aide à la production qui vont jusqu'à se substituer aux paysans pour mettre en oeuvre, à grand prix, certains facteurs de production ou façons culturales, d'autre part, dans l'hypertrophie de l'aval de la filière-unité de transformation surdimensionnée - aggravée souvent par une mauvaise gestion. Il est à noter que nombre de ces fonctions aval sont souvent assurées en concurrence avec le secteur privé traditionnel - transport, transformation,

stockage, commercialisation.

. L'analyse fonctionnelle permet de poser d'abord les questions: compte tenu des objectifs, qui fait quoi, comment, pourquoi ? Ces questions étant explorées et les conséquences opérationnelles en étant dégagées, elle permet ensuite d'enrichir l'analyse économique en réinterprétant les résultats économiques à travers les principales grandes fonctions : production, services amont et aval, fonctions relevant de la sphère étatique, fonctions relevant de la sphère privée.

A QUOI SERT L'EVALUATION A POSTERIORI ?

Pertinence et coût d'une opération,
Diagnostic économique,
Plan et alternatives.

L'évaluation a posteriori d'une opération fournit donc les éléments suivants :

- . une description de l'appareil mis en place pour véhiculer un modèle technique (décrit par la même occasion) ;
- . une analyse de la manière dont le milieu rural s'est déterminé par rapport à ce modèle technique, ainsi que sur la façon de conduire ce modèle (type de vulgarisation) ;
- . une présentation et une analyse des résultats objectifs du modèle technique et de sa conduite.

Ces résultats sont :

- . Les résultats physiques, micro-économiques et sociaux au niveau paysan ;
- . Les résultats économiques.

Ils permettent d'émettre un jugement de fond à la fois sur l'option technico-économique qui a été prise (à travers l'appareil) et sur la réelle adéquation de l'appareil mis en place à l'économie de l'activité.

Autrement dit, l'évaluation répond à la question de savoir :

- . si la modification qu'on a voulu introduire dans le système de production était opportune ou pas ;
- . si les moyens qu'on s'est donné (l'opération) étaient les bons au point de vue de la politique agricole, et s'ils étaient bien dimensionnés par rapport aux résultats.

Ce dernier point est capital. En effet, les évaluations ex-ante surestiment la réponse des paysans, et l'appareil est prévu en fonction des

résultats attendus. Or le coût de l'appareil est supporté par l'Etat, et c'est par ce coût excessif pour la "collectivité" que pèchent d'abord les opérations de développement rural.

En conclusion, l'évaluation porte sur le service apporté au paysan, et permet de juger à la fois de sa pertinence et de son coût pour la collectivité.

A cela s'ajoutent deux remarques complémentaires. Tout d'abord, cette méthode fournit un palliatif à l'absence de Comptabilité Nationale, ou son retard, car elle permet un diagnostic économique sur une activité, sur la base des derniers comptes d'exploitation. Si on a constitué plusieurs comptes économiques d'activités dans un pays, on obtient un panorama très actuel des résultats d'une politique agricole. Ce sont des éléments d'évaluation économique du Plan en cours. La réitération, chaque année, permet de réaliser un suivi du Plan, avec les incidences des activités sur le budget national, la balance des devises, les revenus distribués, etc... Cette méthode, plus facilement actualisable que la Comptabilité Nationale, est également plus fine puisqu'elle permet des analyses à l'intérieur de la branche agricole.

La deuxième remarque souligne également l'intérêt de la méthode dans une perspective de planification. Les conséquences économiques d'une activité sont analysées par rapport au produit final (démarche "Plan") et non pas rapport au produit intermédiaire (comme c'est le cas pour la recherche d'un taux de rentabilité interne). Cette démarche "produit final" qui permet de tenir compte de tous les effets d'une activité, relativise l'opération qui n'est qu'un élément de la filière. On dispose ainsi d'un outil pour réfléchir à des alternatives opérationnelles de manière élaborée. C'est-à-dire en voyant quels en seraient les effets économiques, et en les comparant.

Une cinquantaine d'évaluations ont été menées depuis 1981. Elles couvrent plus de 10 000 pages et ont été réalisées par une centaine d'experts. La somme de travail réalisé correspond à l'équivalent de 30 années/expert.

Evaluer le chemin parcouru par ces pays sur la voie du développement et partant de là, s'interroger sur la pertinence des modèles de développement que l'aide internationale préconise, telle est notre ambition.

LISTE DES TRAVAUX DE LA MISSION D'EVALUATION

(1982-1985)

LES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT

Le développement rural

Agriculture

- *"Evaluation économique de l'aménagement de la rive gauche du fleuve Sénégal". 1982*
 M. J.M. FUNEL, MRE ; Ph. BONNEFOND, MRE. Coop ; Mme A. M'BAYE, CCCE ; M. J. CANEILL, INA-PG ; M. C. RAYMOND, SEDES ; R. BAILHACHE, CCCE ; J. JAMIN, ISRA ; M. ORMANLEY, CCCE.
- *"Evaluation de la filière arachide au Sénégal". 1982.*
 Pierre THENEVIN, Consultant ; J.M. YUNG, SEDES.
- *"Evaluation de la filière coton-riz pluvial au Sénégal" 1982.*
 Jean BENHAMOU, Consultant ; Jean ZASLAWSKY, Consultant.
- *"Evaluation de la filière arachide au Mali" 1982.*
 Jean Loup AMSELLE, EHES ; Pierre BARIS, IRAM : Vatché PAPAZIAN Consultant.
- *"Le projet de développement rural dans la zone cotonnière de la République Centrafricaine". 1982.*
 Jean RICHAUD, MRE ; J.Y. ROUCHY, SEDES.
- *"Evaluation des filières coton et maïs au Mali" . 1983.*
 Jean BENHAMOU, Consultant ; Henri RAYMOND, Ministère de l'agriculture ; Jean ZASLAWSKY, Consultant.
- *"Evaluation économique de l'opération riz-Mopti au Mali". 1983.*
 J.M. FUNEL, MRE ; G. LAUCOIN, IRAM ; J. MACRAE, SEDES ; J. RICHARD ORSTOM.
- *"Evaluation socio-économique du projet SEMRY au Cameroun" 1983.*
 Claude ARDITI, SEDES ; Pierre BARIS, IRAM ; Michel BARNAUD, IRAM.
- *"Evaluation du projet arachide Guinée Bissau". 1983.*
 C. AGEL, SEDES ; J. MACRAE, SEDES ; J. RICHARD, MRE.

- " *Analyse économique de la filière riz SAED, réactualisation 82/83*" 1983.
Ph. BONNEFOND, MRE ; C. RAYMOND, SEDES.
- " *Evaluation de l'aménagement des vallées des Volta* " 1983.
Pierre BARIS, IRAM ; Ph. BONNAL, IFARC ; Michel PESLAY, SEDES.
- " *Evaluation économique de l'opération développement rural de la région maritime du Togo.*" 1983.
J.F. BARRES, IRAM ; A. DURAND, IRAM ; Odile VAIREL, IRAM.
- " *Filière arachide au Sénégal, réactualisation 83/84.*" 1984.
C. AGEL, SEDES ; P. THENEVIN, Consultant.
- " *Office du Niger au Mali*" 1985.
Sylviane FRESSON, MRE ; J.L. AMSELLE, EHES ; D. BAGAYOKO, Consultant ; Jean BENHAMOU, Consultant ; M. LELLIER, SEDES ; T. RUF, GERDAT.
- " *Evaluation du développement rural de Dosso au Niger.*" 1984.
Jean BENHAMOU, Consultant ; Vatché PAPAÏAN, Consultant.
- " *Evaluation a posteriori de la rénovation de la caféière et de la cacoyère au Togo.*" 1984.
J.M. FUNEL, MRE ; Guy PONTIE, ORSTOM ; Claude RAYMOND, SEDES ; Thierry RUF, GERDAT.
- " *La Somalac à Madagascar (production, organisation et économie du riz)* " 1984.
J.M. FUNEL, MRE ; Chantal BLANC PAMARD, CNRS ; Pierre FONTANEL, GERDAT ; Guy LAUCCOIN, intersis développement ; Claude RAYMOND, SEDES.
- " *Evaluation de la filière riz en Casamance au Sénégal.*" 1985.
Ph. BONNEFOND, MRE ; Annie LOCQUAY, CEGET.
- " *Filière maïs au Sénégal.*" 1985.
C. AGEL, SEDES ; J.M. YUNG, SEDES.
- " *La filière mil dans le bassin arachidier au Sénégal.*" 1984.
J.M. YUNG, SEDES.

- " *Le projet maraîcher à Kinshasa (Zaïre)*. 1985.
C. AGEL, SEDES ; D. PEREZ, Consultant ; J. RICHARD, MRE.

Elevage

- " *Projet de développement rural intégré du Bugasera est-Gisaka-Mikongo, volet élevage*". 1982.
Claude FREUD, MRE.
- " *Pré-évaluation du projet d'amélioration élevage dans le Mungamba Nord au Burundi*". 1982.
J.M. FUNEL, MRE.
- " *Evaluation du projet d'élevage bovin dans le Nord de la Côte d'Ivoire*" 1982.
Sylviane FRESSON, MRE ; Guy de GONNEVILLE, SEDES ; Pierre BARIS, Consultant ; M. BRANCKAERT, Coopération belge ; M. THOMAS TEUSCHER, Coopération allemande.
- " *Evaluation de l'élevage bovin dans la zone sahélienne au Sénégal*". 1984.
Jean DERAMON, MRE ; Guy de GONNEVILLE, SEDES ; Francis POUILLON, EHESS.

Forêt

- " *Evaluation du projet eucalyptus au Congo*". 1982.
Ch. TAUPIAC, CPDCET ; Y. TREGOUET, CPDCET.

Le développement industriel

Industrie

- " *Le complexe agro-industriel de Mantsoumba et la filière manioc du Congo*". 1983.
Monique TARI, CPDCET ; Jean-Claude TOUYA, CPDCET.
- " *Evaluation ex-post du complexe de Borotou-Koro (République de Côte d'Ivoire)*." 1984.
R. DENIEL, INADES ; J.H. MOULIGNAT, SEDES.

Energie

- *"Energies renouvelables au Mali"*. 1985.
Pierre FABRE, Consultant ; Vatché PAPAIZIAN, Consultant.

Le développement des échanges*Transports*

- *"Evaluation ex-post du prolongement ferroviaire Yaoundé-N'Gaoundéré au Cameroun."* 1983.
F. FILIPPI, SEDES ; F. SIREYJOL, SEDES.
- *"Evaluation a posteriori de la route carrefour Dufort/Jacmel à Haïti"*. 1984.
F. FILIPPI, SEDES ; J. RICHARD, MRE.

Télécommunications

- *"Evaluation économique ex-post des télécommunications internationales à Madagascar, au Congo, en Côte d'Ivoire"*. 1984.
Marc Olivier BOSSHARDT ; J.P. DARDAYROL ; Bruno MELTZEIM.
- *"Faisceau hertzien Niamey-Zinder"*. 1985.
J.P. DARDAYROL ; Bruno MELTZEIM ;

Le développement social*Formation*

- *"Evaluation du programme de bourses du FAC et du FED"*. 1983.
Jean Louis RAVEL, Institut International de communication sociale.
- *"Evaluation du système malien de formation médicale : son adaptation aux objectifs du système de santé"*. 1984.
J. BRUENT JAILLY, Centre d'économie de la Santé Aix-Marseille II ; G. ELLENA, Centre d'économie de la Santé Aix-Marseille II ;
Dr. A. ROUGEMONT, Faculté de médecine de Genève.

- *"Evaluation de l'école nationale supérieure universitaire de Technologie de Dakar"*. 1984.
René NANONNI, CEREP ; Ph. STOEISSER, CEREP.
- *"Les enseignants du secondaire en Côte d'Ivoire"*. 1984.
Jean Louis RAVEL, ICCS ; André Jacques MARTIN, ICCS.
- *"Evaluation de la Faculté de Médecine de Dakar"*. 1985.
M. BRUNET JAILLY, Centre d'économie de la Santé Aix-Marseille II;
Martine AUDIBERT, Centre d'économie de la Santé Aix-Marseille II;
A. ROUGEMONT, Faculté de Médecine de Genève.
- *"Evaluation des actions de formation de l'INADES"*. 1985.
M. CARRE, CPDCET ; Ph. DUCHEMIN, SEDES.
- *"Evaluation du studio école de la voix du Zaïre"*. 1985.
C. BIRLOUEZ, ARAIRE ; J.C. LAPLANTE, ARAIRE.
- *"L'enseignement en créole aux Seychelles"*. 1985.
J.L. RAVEL, ICCS ; P. THOMAS, CPDCET.

Santé

- *"Evaluation socio-économique du Centre hospitalier régional de Sokodé au Togo"*. 1983.
Ph. DUCHEMIN, SEDES ; Jackie NACHTIGAL, SEDES.

Hydraulique villageoise

- *"Evaluation de la petite hydraulique villageoise au Niger"*. 1984.
Afsane EGHBAL, ACT.

LES INSTRUMENTS DE L'AIDE

L'assistance technique

"Evaluation de l'assistance technique à Madagascar" 1987
Jean Louis RAVEL, ICCS ; Denis LACRAENE, MRE.

Les Ong

- . *"Action Frères des Hommes dans l'Est de Haute Volta"*. 1983.
J.L. AMSELLE, EHESS ; E. GREGOIRE, IRAM.
- . *"Petites opérations de développement/crédit d'interventions directes"*.
1984.
Hubert CAPORAL, CAPET ; Daniel MANDELBAUM, Consultant.
- . *"A.F.V.P. Rwanda"*. 1985.
J. RICHARD, MRE ; Hubert CAPORAL, CAPET.

Les organismes régionaux

- . *"Evaluation du Conseil de l'Entente"*. 1983.
J. DAUMAS DUPORT, SEDES.
- . *"Evaluation de l'OCLALAV et proposition de réorganisation"*. 1983 ;
M. ROBLOT, ECTI ; M. CAPORAL, CAPET.
- . *"Analyse du document du FOSIDEC définissant une politique de couverture des charges financières des projets communautaires de la CEAO"*.
1983.
Hubert CAPORAL, CAPET.

La recherche

- . *"Evaluation de la recherche coton en République Centrafricaine"*.
1984.
J.L. BOUTILLIER, ORSTOM ; A.P. CONESA, INRA.
- . *"Recherche-développement Haïti"*. 1985.
J.L. BOUTILLIER, ORSTOM ; J. BROSSIER, INRA ; J.M. FUNEL,
MRE.

Urbanisme

- . *"Evaluation des cellules d'urbanisme au Congo, Rwanda, Cameroun"*.
1983.
G. MASSIAH, ACT ; J.F. TRIBILLON, ACT.

LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT

Synthèses

- *"Synthèse des évaluations, riz, coton, arachide au Sénégal"*. 1982.
Pierre THENEVIN, Consultant.
- *"Synthèse des évaluations des cultures au Mali"*. 1983.
Gérard ANCEY, SEDES.
- *"Synthèse des évaluations coton, café, cacao, développement de la région maritime au Togo"*. 1984.
Gilles DURUFLE, SEDES ; Vatché PAPAZIAN, Consultant.
- *"Synthèse de diverses évaluations des projets de développement rural au Niger"*. 1984.
P. THENEVIN, Consultant.
- *"Intervention française dans l'île de San Nicolau"*. 1984.
Claude FREUD, MRE ; J. RICHARD, MRE ; Vatché PAPAZIAN, Consultant.
- *"Politique d'ajustement structurel au Sénégal"*. 1985.
G. DURUFLE, MRE ; E. BRUNET, SEDES ; J.L. MARTIN, SEDES ; C. MOGENET, SEDES ; P. VEILLARD, SEDES.

Manuels

- *"Evaluation du développement rural"*. 1982.
J.M. FUNEL ; M. LE GALL ; J.M. DANIEL ; J.P. LEMELLE ; J.P. YUNG, SEDES ; P. THENEVIN, Consultant ; (revu et complété par G. ANCEY, SEDES).
- *"Manuel d'évaluation des projets de développement rural"*. 1985.
MRE.
- *"Guide d'évaluation des projets d'élevage"*. 1985.
SEDES.